

ANNEXE

Comptes rendus des tables de discussion

Vision pour l'aménagement du quartier Saint-Roch – partie Sud

**Forum public tenu par le Conseil de quartier de
Saint-Roch le 8 décembre 2014**

**Arrondissement de La Cité-Limoilou
Division des relations avec les citoyens et du soutien
administratif**

Janvier 2015



Table animée par Valérie Drolet

| Liste des présences | Habite dans le quartier | Organisme ou entreprise du quartier | Habite dans un autre quartier |
|-----------------------|-------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|
| Anne-Marie Bonneville | oui | EnGrEnAgE | |
| Marine Sériès | non | EnGrEnAgE | Montcalm |
| Laurie D. Chouinard | non | SDC Saint-Roch | Limoilou |
| Marcel Landry | oui | | |
| Catherine Raymond | non | SDC Saint-Roch | Charlesbourg |
| Marylou Boulianne | oui | | |
| Robert Brochu | non | Pub Edward-Mo Resto | Lac-Beauport |
| Karine Mutchmore | oui | Conseil de quartier de Saint-Roch | |
| Carole Dorion | oui | | |

Discussion par thèmes : bloc 1 - Qualité du milieu urbain et déplacements

| <u>Qualité du milieu urbain</u> | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Quelles sont les priorités d'intervention sur l'espace urbain pour faire du quartier Saint-Roch un milieu de vie plus agréable? Exemples : aménagements urbains, verdissement, lieux publics, événements, etc. ➤ Quelle intervention jugez-vous prioritaire pour contribuer à la mise en valeur du quartier? | |
| Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table <ul style="list-style-type: none"> ▪ Espaces publics conviviaux et diversifiés dans leur aménagement; ils doivent être invitants et propices aux rassemblements ▪ Revoir le mobilier urbain du parvis de l'église Saint-Roch (document de l'EnGrEnAgE à venir) ▪ Verdir le quartier, penser des moyens différents et ne pas appliquer la même recette partout : on doit augmenter non seulement les toits verts, mais aussi les murs verts (on cite l'exemple de la Barberie – mur d'herbes fraîches). Les potagers et l'agriculture urbaine sont à privilégier ▪ Augmenter le nombre et améliorer les espaces verts et les parcs dédiés aux familles ▪ Harmoniser le mobilier urbain dans le quartier, notamment les lampadaires et les poubelles (celles à 2 voies seraient dangereuses et sales) ▪ Ajouter des cendriers sur les artères publiques ▪ Ajouter des toilettes publiques dans le quartier ▪ Mettre en valeur le volet historique du quartier dans le choix et l'aménagement des espaces publics ▪ Pour que les familles soient intéressées à fréquenter et/ou vivre dans le quartier, il faut améliorer le sentiment de sécurité en éclairant davantage les rues, en améliorant la propreté | Idées ou commentaires individuels <ul style="list-style-type: none"> ▪ Valoriser le parc Henriette-Belley; il est peu fréquenté et assez malpropre ▪ Il ne faut pas nécessairement convertir les espaces vacants disponibles en espaces verts ou parcs – ils ne sont pas toujours situés à des endroits propices à la détente ▪ La SDC a payé en 2014 pour la réalisation du nettoyage de certains lieux du quartier, or les ressources ne seront peut-être pas au rendez-vous pour 2014 ▪ Attention au vandalisme quand des actions de verdissement sont réalisées (expérience vécue par des commerçants de la rue du Parvis) |

| | |
|--|--|
| <p>et en enlevant les poteaux sur les trottoirs (facilite les déplacements)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en valeur la marina Saint-Roch en réduisant le béton et en connectant mieux ce lieu au quartier ▪ Aménager une terrasse publique près du presbytère, près de l'escalier (terrain et lieu propices) ▪ Améliorer l'accessibilité aux parcs : signalisation, connexions... | |
|--|--|

Déplacements

- Comment peut-on améliorer le confort et la sécurité des piétons, des cyclistes, des usagers du transport en commun et leur cohabitation avec les véhicules?

| Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table | Idées ou commentaires individuels |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer le déneigement des rues, mais surtout des trottoirs ▪ Enlever les poteaux sur les trottoirs et réparer ceux qui sont brisés ▪ Améliorer l'éclairage ▪ Augmenter le nombre de pistes cyclables; la SDC a déposé une proposition pour un réseau il y a quelques années ▪ Installer des supports à vélo : choisir des lieux stratégiques, les identifier et les rendre disponibles en nombre suffisant (certains débordent alors que d'autres sont vides) ▪ Créer un stationnement pour les vélos et le verdir ▪ Ajouter des supports à vélo à l'école primaire ▪ Améliorer les connexions piétonnes et cyclables avec les quartiers adjacents ▪ S'assurer que la hauteur des trottoirs ne soit pas un obstacle pour l'accessibilité universelle ▪ Si le terrain de stationnement derrière l'édifice de la Fabrique est construit, il faut conserver un lien piéton qui le traverse : il s'agit d'un important raccourci pour rejoindre la côte Badelard (accès haute-ville) ▪ Favoriser et faciliter les liens piétons et cyclables entre le cœur du quartier et la rivière Saint-Charles ▪ Augmenter la longueur des feux piétons et permettre la traversée en diagonale ▪ Implanter un lien mécanique basse-ville/haute-ville pour les vélos ▪ Améliorer l'expérience des piétons sur les trottoirs du boulevard Charest, à l'image du quartier Saint-Sauveur ▪ Construire un stationnement étagé (près des bretelles?) – en faire un exemple au plan de l'aménagement (verdi, dissimulé, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Remplacer les bollards manquants sur la rue Saint-Joseph; en leur absence les autos se stationnent sur le trottoir, parfois à moins d'un mètre de la porte des commerces ▪ Le terminus du RTC doit être inclus au réaménagement du quadrilatère de la place Jacques-Cartier ▪ On souhaite conserver l'arrêt du Métrobus 801 devant la pharmacie sur la rue de la Couronne (temporairement retiré pour les travaux) |

Discussion par thèmes : bloc 2 – Cadre bâti et usages

| | |
|--|---|
| <p><u>Cadre bâti</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Quelle forme devrait prendre la construction sur les terrains vacants ou à requalifier? Quelles sont vos attentes à l'égard des nouveaux projets immobiliers (architecture, hauteur, etc.)? ➤ À quel endroit devraient se situer les constructions de plus fort gabarit (plus de 6 étages)? ➤ De quelle façon la transition devrait-elle être assurée entre les divers gabarits? ➤ De quelle façon la transition devrait-elle être assurée entre les nouvelles constructions et le bâti ancien? ➤ Quels sont les éléments d'intérêt patrimonial à conserver? | |
| <p>Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Transitions en escaliers entre le fort et le bas gabarit ▪ Privilégier l'ensoleillement dans les critères d'analyse pour la densification ▪ Favoriser des matériaux qui diminuent la captation de la chaleur ▪ Obtenir un équilibre entre le style moderne et le patrimoine à valoriser ▪ Îlot des Tanneurs : améliorer la qualité du bâti tout en conservant le style actuel ▪ Densification : en accord avec le zonage en vigueur, ouverture à rehausser d'un étage partout ▪ La Ville devrait être plus proactive sur le respect de la réglementation sur la salubrité des logements ▪ Consolider le secteur près des bretelles d'autoroutes, plus ouvert à du gabarit de forte hauteur (pas résidentiel) ▪ Conserver l'aspect « faubourg » des secteurs plus résidentiels ▪ On doit intégrer la rue Saint-Vallier, avoir une vision pour cette partie du quartier ▪ Ne pas dépasser 10 étages (ensemble du quartier) ▪ Lors de nouvelles constructions, conserver un espace minimal sur le terrain pour verdissement (% aire verte) | <p>Idées ou commentaires individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Remettre de l'avant le plan d'aide à la revitalisation pour les propriétaires de bâtiments à rénover ▪ Quelques édifices qui donnent un coup d'éclat dans le quartier, qui donnent un « punch » ici et là, avec parcimonie ▪ Mettre en valeur le volet historique des bâtiments en les éclairant (mise en lumière) ▪ On doit conserver une vue sur l'édifice de la Fabrique à partir de la haute-ville et des escaliers. Le stationnement devrait devenir une place publique, par exemple, un marché ▪ Oser dans la forme des édifices tout en utilisant des matériaux nobles ▪ Si on construit sur le stationnement devant le Ashton, s'assurer qu'il y aura un accès carrossable pour les clients du Métro (ouverts à plusieurs solutions) |
| <p><u>Usages</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ De façon générale, certaines fonctions sont-elles trop peu présentes et devraient être renforcées? ➤ À l'inverse, certains usages sont-ils inadéquats ou trop présents? ➤ La répartition des fonctions ludiques (restaurants et débits d'alcool) devrait-elle être renforcée? ➤ L'habitation : L'offre résidentielle répond-elle aux besoins de toutes les catégories de locataires ou propriétaires (tenure, valeur, taille)? | |

| Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table | Idées ou commentaires individuels |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il faut densifier la population du quartier afin de faire vivre les commerçants et en faire venir de nouveaux ▪ Le quartier a besoin de commerces de moyen de gamme, pour répondre aux besoins en alimentation, habillement, quincaillerie, etc. ▪ Il manque d'installations sportives et communautaires dans le quartier. L'arrivée du YMCA répondrait à plusieurs lacunes. ▪ Exploiter davantage le secteur de la marina et de la piscine Saint-Roch ▪ Offrir des activités qui attirent les visiteurs pour autre chose que la consommation ▪ Augmenter le nombre de CPE, surtout pour les résidents ▪ Mettre des efforts sur la revitalisation des commerces des rues Dorchester et de la Couronne ▪ Maintenir les ratios actuels : % logements sociaux, % de logements locatifs ▪ Avoir une offre de logements diversifiée et adaptée pour les familles, tant sur le plan de la taille que de la tenure | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir une plage urbaine ▪ Avoir des activités/offres distinctives dans le quartier : contribuerait à améliorer la réputation du quartier ▪ Avoir une maison de la famille (ex. : de celle du quartier Saint-Jean-Baptiste) ▪ Avoir un symposium culturel, semblable à celui de Château-Richer ▪ Ramener des activités du Carnaval dans la basse-ville |

Table animée par André Martel

| Liste des présences | Habite dans le quartier | Organisme ou entreprise du quartier | Habite dans un autre quartier |
|------------------------|-------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|
| Donald Lehouillier | non | CAPMO | |
| Simon-Olivier Gagnon | non | | Limoilou |
| Robert Bélanger | non | | Saint-Sauveur |
| Marc Grignon | oui | | |
| André Morissette | non | Location Morissette | Lac Beauport |
| Normand Chabot | non | | Saint-Sauveur |
| Émile Piché | non | EnGrEnAgE | Limoilou |
| Andrés Mercado Salomon | oui | Abrafo Négajoule | |
| Mireille Martinez Vega | oui | | |

Discussion par thèmes : bloc 1 - Qualité du milieu urbain et déplacements

| <u>Qualité du milieu urbain</u> | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Quelles sont les priorités d'intervention sur l'espace urbain pour faire du quartier Saint-Roch un milieu de vie plus agréable? Exemples : aménagements urbains, verdissement, lieux publics, événements, etc. ➤ Quelle intervention jugez-vous prioritaire pour contribuer à la mise en valeur du quartier? | |
| Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table | Idées ou commentaires individuels |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Saint-Roch est un quartier central où la qualité de vie y est généralement bonne, mais il y a un travail à faire sur l'image (la réputation), le sentiment d'appartenance, les déplacements des piétons (notamment avec la présence des poteaux sur les trottoirs qui rendent difficile le déneigement, les déplacements avec les poussettes et les déplacements des personnes à mobilité réduite). ▪ Problème de rétention de la population, il y a des gens qui habitent le quartier de façon temporaire, de 1 à 2 ans. Est-ce que Saint-Roch est capable de retenir ces résidents? Une partie de la solution passe par la création d'espaces verts dans les zones habitées (actuellement le gros des espaces verts est à la périphérie du quartier). Il faut des petits espaces publics avec bancs, toilettes et verdure, des espaces où la population d'un secteur peut s'y rassembler pour faire de petites fêtes, créer un milieu de vie, etc. ▪ Il faut renforcer ou donner un caractère familial à certaines places ou certains lieux publics : bibliothèque, prévoir un espace pour les enfants; parc Henriette Belley, améliorer le parc afin de permettre aux familles de se le réapproprier. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans les parcs, il faut protéger les investissements de la Ville (protéger la verdure; mieux les entretenir, notamment dans le secteur des escaliers; les protéger lorsqu'il y a du déneigement à proximité). ▪ Art public, impliquer les citoyens dans le processus de sélections afin d'éviter les problèmes concernant l'acceptabilité de la localisation des œuvres (par exemple, une telle démarche aurait pu aider à éviter les problèmes dans le dossier des attracteurs). |

| | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Jardin Saint-Roch est un bel endroit, mais il faut prévoir d'autres parcs dans les zones résidentielles. | |
|---|--|

Déplacements

- Comment peut-on améliorer le confort et la sécurité des piétons, des cyclistes, des usagers du transport en commun et leur cohabitation avec les véhicules?

| Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table | Idées ou commentaires individuels |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il faut renforcer la sécurité des déplacements des piétons, contrairement aux quartiers des banlieues, une très grande partie des déplacements dans le centre-ville se fait à pied. Dans le centre-ville, tout le monde devient piéton. ▪ Les rues du quartier sont étroites, il est difficile d'y intégrer de la verdure, mais peut-on les dédier davantage aux piétons? ▪ Si aux grandes intersections, par exemple Charest et Dorchester, on est d'accord avec la gestion actuelle des feux piétons, par contre sur les axes plus secondaires on demande une synchronisation des feux plus avantageuse pour les piétons. ▪ Il faut favoriser les transports actifs : transport en commun, le vélo, les déplacements à pied. ▪ Il faut favoriser les déplacements à vélo, par exemple dans un contexte de rues à sens unique il faut permettre aux cyclistes de rouler à contresens, comme dans plusieurs villes européennes. Il faut créer un réseau cycliste utilitaire, pensez le réseau en fonction de l'objectif de se déplacer d'un point à un autre le plus rapidement possible, à l'intérieur du quartier et d'un quartier à l'autre. ▪ Les stationnements devraient être construits en souterrain. ▪ Le principal consensus qui se dégage de la table vise à mettre en place des mesures qui donnent plus de place aux piétons dans les zones résidentielles. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ La question des sens uniques des rues du quartier est interrogée. On observe que les sens uniques ont tendance à faciliter l'évacuation des véhicules vers les grands axes routiers. Cette organisation de la circulation se fait au détriment de la sécurité des déplacements des piétons et de la vie de quartier. ▪ Faire de Saint-Joseph une rue piétonne sur toute sa longueur et l'utiliser comme piste cyclable, ou, si la circulation automobile est maintenue, il faudrait autoriser les vélos à circuler à contresens. ▪ Améliorer la sécurité des cyclistes et des piétons dans la rue Arago, notamment dans le secteur des escaliers. De plus, sur cette rue, les automobilistes ne perçoivent pas que le changement de type de pavage indique une présence de piétons. ▪ Doit-on revoir à la baisse la limite de vitesse dans la rue Saint-Joseph et les autres rues (30 km/h) afin de faciliter la traversée des rues, partout dans la rue, pas seulement aux intersections? Dans la pratique, c'est ce que les piétons font. ▪ La circulation est beaucoup trop rapide sur les grands axes (Charest, de la Couronne, Dorchester) et il y a beaucoup de camions en transit. ▪ Faire des marches exploratoires avec les citoyens afin d'identifier les parcours piétons et cyclistes et les lieux problématiques. ▪ Un participant souligne que si l'on veut conserver nos commerces et éviter que notre population aille magasiner en banlieue, il faut assurer un bon achalandage des commerces et, dans cette perspective, faciliter la venue de la clientèle extérieure et des travailleurs par les grands axes routiers et concentrer les stationnements le long de ces grands axes : Langelier, du Prince-Édouard, de la Couronne, Dorchester, Charest, le secteur des bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency. Par la suite, il faut inciter les gens à marcher le quartier. Se rendre au quartier et ensuite |

| | |
|--|-----------------------------------|
| | passer en mode quartier (à pied). |
|--|-----------------------------------|

Discussion par thèmes : bloc 2 – Cadre bâti et usages

Cadre bâti

- Quelle forme devrait prendre la construction sur les terrains vacants ou à requalifier? Quelles sont vos attentes à l'égard des nouveaux projets immobiliers (architecture, hauteur, etc.)?
- À quel endroit devraient se situer les constructions de plus fort gabarit (plus de 6 étages)?
- De quelle façon la transition devrait-elle être assurée entre les divers gabarits?
- De quelle façon la transition devrait-elle être assurée entre les nouvelles constructions et le bâti ancien?
- Quels sont les éléments d'intérêt patrimonial à conserver?

Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table

- On observe que plusieurs bâtiments ne sont pas bien entretenus. La Ville doit se préoccuper de cette question.
- Sur le plan de la hauteur des bâtiments, on devrait tendre à une uniformité des gabarits, on cite l'exemple de certains quartiers de Paris.
- Au plan urbanistique, l'ensoleillement n'est pas valorisé. Il faut se préoccuper de cet aspect, en faire une règle à respecter par les architectes et gérer la hauteur des bâtiments en considérant la question de l'ensoleillement.
- Dans les zones déjà construites, on doit viser à protéger le gabarit actuel, souvent 3 étages.
- Là où il y a des terrains à développer, pour déterminer la hauteur, il faut s'appuyer sur les perspectives visuelles que l'on a depuis le haut des escaliers publics (on y voit la ville, des bâtiments, on voit le lointain, les Laurentides) et depuis la basse ville on a des vues sur le coteau. On doit tendre à préserver ces vues et utiliser les perspectives visuelles comme instrument de contrôle des hauteurs. La hauteur maximale pour certains de ces sites ou partie de ces sites ne devrait pas dépasser 6 à 7 étages plus 1 étage en retrait, à l'exemple des bâtiments autour du Jardin Saint-Roch. En outre, dans l'établissement des hauteurs, il faut considérer qu'au sud de Charest le terrain est en pente. Ainsi, du côté de la falaise, la hauteur pourrait atteindre 4 étages et augmenter progressivement en considérant la pente jusqu'au boulevard Charest. Cette approche (perspective visuelle et respect de la pente) reçoit l'appui de plusieurs des participants.
- En ce qui a trait au développement du terrain Kevlar, derrière la Fabrique, plusieurs des participants soulignent que le site devrait être fragmenté de manière à constituer plusieurs

Idées ou commentaires individuels

- La Ville doit doter le quartier et les quartiers centraux d'une politique de protection du patrimoine architectural.
- Même si Saint-Roch n'est pas une zone patrimoniale comme le Vieux-Québec, la Ville doit adopter une politique qui favorise la rénovation ou le recyclage des bâtiments afin d'éviter leur démolition. Cette approche permettra de conserver les caractéristiques architecturales du quartier. Également, cette politique devrait favoriser le maintien des populations qui occupent ces bâtiments.
- En ce qui a trait à l'îlot des Tanneurs, le statu quo des hauteurs actuellement autorisées est à préserver.
- En ce qui a trait au terrain de stationnement adjacent à l'épicerie Métro, un participant souligne que son développement doit prendre en considération les commerces qu'on y trouve. De plus, dans son état actuel, il permet aux gens provenant du boulevard Charest de percevoir la rue Saint-Joseph. Advenant le développement de ce terrain, comment maintenir cette percée vers la rue Saint-Joseph? En outre, les stationnements qu'il offre dans le secteur son important, il y a lieu de les maintenir au rez-de-chaussée, ou en souterrain, avec de l'habitation aux étages.
- Concernant les terrains du secteur de l'autoroute, un participant suggère d'y implanter un marché public avec des produits régionaux, d'y faire de l'agriculture urbaine, d'y implanter un stationnement. Un projet de marché public pourrait faire le lien entre la haute et la basse-ville. Aussi, un marché public pourrait appuyer le projet d'ateliers d'artistes dans l'ancien bâtiment Lépine sur la rue De Saint-Vallier Est.

| | |
|--|--|
| <p>îlots, ce qui permettrait de réaliser un projet à échelle humaine et, ainsi, éviter la réalisation d'un projet massif. Il est suggéré de fragmenter l'îlot en y prolongeant les rues Narcisse Belleau et des Voltigeurs. De plus, en procédant de la sorte, on respecterait l'axe de circulation des piétons qui traversent le terrain de stationnement dans l'axe de la rue Narcisse Belleau. En outre, cela permettrait de dégager des vues sur le bâtiment de la Fabrique. Également, le projet devrait comprendre un petit parc public, un participant suggère un jardin communautaire. La partie à l'est du site, le long de la rue Dorchester, pourrait atteindre 6 étages. Au plan environnemental, il faut favoriser les toits verts, ou toute forme d'intervention sur les toits qui permettent de lutter contre les îlots de chaleur.</p> | |
|--|--|

Usages

- De façon générale, certaines fonctions sont-elles trop peu présentes et devraient être renforcées?
- À l'inverse, certains usages sont-ils inadéquats ou trop présents?
- La répartition des fonctions ludiques (restaurants et débits d'alcool) devrait-elle être renforcée?
- L'habitation : L'offre résidentielle répond-elle aux besoins de toutes les catégories de locataires ou propriétaires (tenure, valeur, taille)?

| | |
|--|---|
| <p>Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ En priorité, les terrains vacants doivent être utilisés pour l'ajout de logements, il faut des résidants pour renforcer la vie de quartier et assurer une offre commerciale variée. ▪ En ce qui a trait à la grandeur des logements, on doit favoriser la construction de grands logements, ceux-ci ont tendance à « fixer » la population alors que les petites unités sont davantage occupées par des gens de passage. À preuve, on observe, que les logements offrant de petites superficies font souvent l'objet de revente à répétition. ▪ Le quartier manque d'un véritable centre des loisirs et d'un cinéma. ▪ L'auditorium Joseph-Lavergne jouait un rôle important dans la diffusion de spectacles, de films ou pour la tenue de rencontres communautaires, le tout à un coût abordable pour les résidants. Il faut compenser la perte de l'auditorium par l'ajout d'un équipement équivalent dans la bibliothèque. ▪ Il faut accorder une attention particulière à la prolifération des bars à proximité des zones résidentielles. Ils occasionnent souvent du tapage nocturne. La rue De Saint-Vallier Est est identifiée par un participant comme un lieu | <p>Idées ou commentaires individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il y a suffisamment de condos, il faut davantage développer le logement communautaire et offrir du logement locatif. ▪ L'offre alimentaire doit être améliorée, particulièrement pour les fruits et les légumes. ▪ Un participant souligne que lorsqu'on intervient dans le cadre bâti, en rénovant un bâtiment ou en faisant une construction neuve, il faut avoir comme principaux objectifs la conservation du caractère populaire du quartier et la préservation de la mixité de la population : prévoir du logement communautaire à l'intérieur des projets privés; développer du logement locatif privé abordable; s'assurer de la création de grands logements pour les familles; permettre le développement de maisons de chambre pour les personnes qui ont peu de moyens et qui désirent habiter le centre-ville. |
|--|---|

| | |
|---------------|--|
| à surveiller. | |
|---------------|--|

Table animée par Renée Desormeaux
Prise de notes par Alejandro Calderon

| Liste des présences | Habite dans le quartier | Organisme ou entreprise du quartier | Habite dans un autre quartier |
|-------------------------|-------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|
| Moncef Belaïd | oui | | |
| Jessica Morneault | oui | | |
| Lucie Ramsay | oui | | |
| Paul Michaud | oui | | |
| Suzelle St-Onge | oui | | |
| Julien Chapdeleine | oui | | |
| Éric Courtemanche Baril | non | L'Inter- Marché Saint-Roch | |
| David Gagnon | oui | | |

Discussion par thèmes : bloc 1 - Qualité du milieu urbain et déplacements

| <u>Qualité du milieu urbain</u> | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Quelles sont les priorités d'intervention sur l'espace urbain pour faire du quartier Saint-Roch un milieu de vie plus agréable? Exemples : aménagements urbains, verdissement, lieux publics, événements, etc. ➤ Quelle intervention jugez-vous prioritaire pour contribuer à la mise en valeur du quartier? | |
| Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table | Idées ou commentaires individuels |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque d'espaces verts dans quelques zones du quartier, le verdissement est à promouvoir. ▪ Éviter des erreurs comme la Place Jacques-Cartier, où on a « perdu » un espace public important au sein du quartier. ▪ Le quartier n'est pas conçu comme favorable pour les familles avec enfants, il faut améliorer le cadre de vie pour cette partie de la population et offrir des logements adaptés pour elles. ▪ Les personnes résidant dans le quartier n'ont pas de sentiment d'insécurité. Au contraire, il s'agit d'une préoccupation incarnée chez la population de l'extérieur du quartier. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer un marché public : un milieu de rencontre et de socialisation pour le quartier. ▪ Un cinéma pourrait devenir un autre endroit de socialisation souhaitable. ▪ Explorer l'option du verdissement vertical pour contrer la problématique des îlots de chaleur. ▪ Des bâtiments à certification LEED pourraient être une avenue intéressante. ▪ Profiter des petits terrains vagues pour la plantation de la verdure, même les lotissements vacants devraient devenir des espaces verts en attendant leur construction. ▪ Mettre sur pied des subventions pour la création de toits verts (profiter des rénovations pour proposer cette technique permettant de s'attaquer aux îlots de chaleur). ▪ Questionner le « branding » du « Nouvo Saint-Roch » : il s'agit d'une « insulte » au quartier, comme si on assumait que le nouveau c'est le meilleur au détriment de ce qu'il y avait déjà sur place depuis des décennies. ▪ Miser sur l'amélioration du sentiment de sécurité (pour les personnes qui viennent d'autres zones de la ville) par des aménagements physiques, tels que l'arborisation et un bon éclairage des rues. ▪ Investir dans les loisirs, c'est une |

| | |
|--|--|
| | <p>« aberration » le fait de ne pas avoir de patinoire en Basse-Ville.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le mobilier urbain doit être « attrayant, mais non pas exclusif » (la clientèle vulnérable ne s'identifie pas avec le mobilier « design » ou luxueux) : miser sur des aménagements simples et de qualité. ▪ Questionner l'interdiction du compostage communautaire. Il peut diminuer énormément le volume de transport des matières résiduelles. |
|--|--|

Déplacements

- Comment peut-on améliorer le confort et la sécurité des piétons, des cyclistes, des usagers du transport en commun et leur cohabitation avec les véhicules?

Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table

- Le transport automobile prime sur tous les autres modes, en détriment des piétons et des cyclistes.
- Aménager des rues parallèles aux grands axes, autant pour les cyclistes que pour les piétons : la rue Caron et la rue du Parvis ont été étudiées à ce propos.
- La desserte en transport en commun (particulièrement le Métrobus) est très efficace.
- Le quartier n'est pas suffisamment favorable aux déplacements à pied : déneiger les trottoirs; mieux synchroniser les lumières aux traverses piétonnes (trop long actuellement).

Idées ou commentaires individuels

- Les jeunes n'ont pas de problème à se déplacer à pied, mais ce n'est pas la même situation chez la clientèle vulnérable.
- Explorer l'idée d'aménager des stationnements incitatifs en dehors du quartier pour diminuer la circulation automobile.
- Créer davantage de pistes cyclables utilitaires : on peut faire du vélo récréatif près du quartier (rivière Saint-Charles), mais on ne peut pas l'utiliser comme mode de déplacement quotidien.
- Le boulevard Charest est un bouchon de circulation entre Marie de l'Incarnation et les bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency : besoin de mieux coordonner le trafic automobile.
- Utiliser les rues parallèles aux axes non seulement pour le vélo, mais aussi pour les piétons, concept des « rues apaisantes ».
- Il y a une préoccupation des commerçants par l'accessibilité automobile au centre-ville. Le sens des rues permet de sortir de manière très efficace, mais entrer et faire des boucles est plutôt difficile. La réponse de la Division du transport sur le fait que les sens uniques actuels sont là pour contrer la prostitution n'est pas jugée satisfaisante.
- Il est pénible de constater qu'il n'y a pas de support pour vélos en quantité suffisante dans le quartier : il en va de même pour la déclaration que les parcomètres récemment installés ont été désignés pour ne pas servir à ce propos.
- Un participant a mis sur la table le modèle des rues partagées : il est important de différencier les rues de transit (Charest, de la Couronne,

| | |
|--|---|
| | <p>Dorchester, du Pont) et les rues résidentielles; il a spécifié qu'elles ne fonctionnent que quand toute la trame est aménagée en conséquence (sauf les voies de transit ou à haut débit de circulation).</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Profiter de la réfection des rues pour enfouir les utilités publiques. ▪ « Générateur d'emploi » ne veut pas dire qu'il doit être accessible en automobile : limiter la circulation de transit sur certains axes. ▪ Dans les commerces, il y a des panneaux indiquant la localisation des stationnements proches, mais aucun n'affiche les arrêts de transport en commun ou les endroits où des supports à vélo existent. |
|--|---|

Discussion par thèmes : bloc 2 – Cadre bâti et usages

| | |
|--|---|
| <p><u>Cadre bâti</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Quelle forme devrait prendre la construction sur les terrains vacants ou à requalifier? Quelles sont vos attentes à l'égard des nouveaux projets immobiliers (architecture, hauteur, etc.)? ➤ À quel endroit devraient se situer les constructions de plus fort gabarit (plus de 6 étages)? ➤ De quelle façon la transition devrait-elle être assurée entre les divers gabarits? ➤ De quelle façon la transition devrait-elle être assurée entre les nouvelles constructions et le bâti ancien? ➤ Quels sont les éléments d'intérêt patrimonial à conserver? | |
| <p>Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La hauteur est la principale problématique au sujet de la qualité du cadre bâti : elle occasionne la perte d'intimité et la perte d'ensoleillement, on ne souhaite pas de bâtiment en hauteur ailleurs que sur Charest; une certaine hauteur pourrait être permise le long des grands axes (Charest, de la Couronne, Dorchester) et diminuer graduellement vers les zones résidentielles, la hauteur du bâtiment de Beenox semble la plus haute devant être permise. ▪ Éliminer le zonage par projets (et les dérogations mineures qui permettent d'implanter des projets qui vont à l'encontre du zonage en vigueur sur un lot). | <p>Idées ou commentaires individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le cadre bâti doit être conçu à l'échelle humaine, et il en va de même pour les terrains vacants. ▪ Préoccupation par le rehaussement des hauteurs survenu lors de l'harmonisation de la réglementation d'urbanisme : la rentabilisation d'un investissement sur un lot ne doit pas être faite au détriment de la forme urbaine et de la population établie; un rehaussement doux est acceptable, tout en sachant que la valeur des terrains augmente. ▪ La hauteur de certains bâtiments en zone résidentielle est excessive. ▪ Deux participants ont déclaré avoir choisi de vivre à Saint-Roch par la mixité que le quartier offre dans tous les sens (ayant vécu à Montcalm et au Vieux-Québec, des quartiers qualifiés par eux comme des « endroits pour visiter »). ▪ District 03 : projet fortement problématique dans un îlot entre la rue de la Reine et la rue de La Salle : ils ont été en mesure d'aménager 4 étages en avant et 6 étages en arrière; les lots voisins vivent avec une perte d'ensoleillement dans les cours arrière. |

| | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Éviter d'autres erreurs en termes de hauteur comme celle de la tour sur la place Jacques Cartier. ▪ La hauteur restreinte à 13 mètres semble faible pour le site derrière La Fabrique (compte tenu de la taille du lot). ▪ Questionner la raison pour laquelle on n'a pas gagné autant de population que prévu dans le quartier : quand l'Intermarché a été ouvert, on prévoyait doubler la population de 6 000 à 12 000 habitants dans l'horizon 2020, mais depuis on n'en a gagné que 700. ▪ Autre qu'à la hauteur, il y a une importance à donner à la qualité de l'architecture. On apprécie le bâtiment sur Charest « Sherpa ». ▪ Le citoyen s'inquiète de l'augmentation des taxes survenue dans les années récentes (il affirme que son compte de taxes a triplé depuis qu'il est propriétaire) : même s'il y a une augmentation du prix des propriétés, il y a du monde qui n'habite pas le quartier sous une logique d'investissement à revendre après, mais il s'agit d'un choix résidentiel à vie. |
|--|---|

Usages

- De façon générale, certaines fonctions sont-elles trop peu présentes et devraient être renforcées?
- À l'inverse, certains usages sont-ils inadéquats ou trop présents?
- La répartition des fonctions ludiques (restaurants et débits d'alcool) devrait-elle être renforcée?
- L'habitation : L'offre résidentielle répond-elle aux besoins de toutes les catégories de locataires ou propriétaires (tenure, valeur, taille)?

| | |
|--|---|
| <p>Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir des événements à échelle humaine dans le quartier est souhaitable : ça pourrait avoir des bonnes retombées pour le commerce ainsi que pour la convivialité du quartier; se questionner pourquoi ces événements fonctionnent bien ailleurs (Haute-Ville) et personne ne descend à la Basse-Ville. ▪ L'idée d'améliorer et de diversifier le produit résidentiel pour les familles est ressorti de nouveau : si on ne veut pas de densification en hauteur, on doit se tourner vers des stratégies pour créer des produits « familiaux ». ▪ Il y a une diversification du produit résidentiel nouveau à faire pour attirer la population jeune, ainsi que des stratégies à créer pour les attirer; les condos dans leur forme actuelle ne sont pas propices pour les familles avec enfants. | <p>Idées ou commentaires individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Diversifier l'offre commerciale et de services de proximité : un exemple de commerces qui manquent, les magasins de vêtements, on ne retrouve que des établissements qui vendent des produits de luxe. ▪ Préoccupation pour l'avenir des commerces qui ont fermé dans la partie ouest de Saint-Joseph. ▪ Un participant questionne la faisabilité d'un marché public dans un quartier de 7 000 habitants, cela nuirait aux épiceries en place qui déjà ne « roulent pas sur l'or » : déjà quelques commerces sont fragiles et une éventuelle concurrence pourrait être nocive. ▪ Penser au fait que l'offre commerciale disponible répond à une différence marquée entre les loyers de la partie ouest et est de Saint-Joseph : des fois ça grimpe du simple au double : de là, le type de magasins qui s'installent de part et d'autre de la bibliothèque. ▪ Mettre le commercial partout n'est pas la |
|--|---|

| | |
|--|--|
| | <p>bonne solution : il est mieux de consolider ce qui existe maintenant et donc de restreindre le zonage commercial à la rue Saint-Joseph et peut-être d'autres secteurs.</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Se questionner pourquoi il y a quelques événements qui avaient lieu à la Place de l'Université du Québec qui ont été déplacés à l'Espace 400e, cette place devrait accueillir des événements.▪ Il est dommage que le Jardin St-Roch ne soit pas un parc quatre saisons tel qu'il avait été conçu à l'origine : il n'y a pas de patinoire, alors que la forme était censée permettre d'en aménager une; le projet de patinoire n'a jamais été accepté, alors que cet espace pourrait avoir un caractère très différent de celui de la patinoire de la Place D'Youville.▪ Il y a beaucoup d'offres de restauration : il est évident que quelques commerces ont de la misère à vivre. |
|--|--|

Table animée par Lydia Toupin
Prise de notes par Annie Caron

| Liste des présences | Habite dans le quartier | Organisme ou entreprise du quartier | Habite dans un autre quartier |
|---------------------|-------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|
| Monique Dufour | non | MA Espace MA Mobilier | |
| Rémi Morency | non | | Limoilou |
| Marc Banville | oui | | |
| Mathieu Demers | oui | | |
| Claude Francoeur | oui | | |
| Alexandre Jobin | non | EnGrEnAgE | Donnacona |
| Amélie Boisvert | oui | | |

Discussion par thèmes : bloc 1 - Qualité du milieu urbain et déplacements

| <u>Qualité du milieu urbain</u> | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Quelles sont les priorités d'intervention sur l'espace urbain pour faire du quartier Saint-Roch un milieu de vie plus agréable? Exemples : aménagements urbains, verdissement, lieux publics, événements, etc. ➤ Quelle intervention jugez-vous prioritaire pour contribuer à la mise en valeur du quartier? | |
| Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table | Idées ou commentaires individuels |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégration du verdissement à la trame urbaine et valorisation des espaces verts existants ▪ Histoire et patrimoine bâti : préserver les bâtiments identitaires sur le plan historique ▪ Secteurs à privilégier pour l'aménagement d'un marché public : derrière l'édifice de la Fabrique (quadrilatère De Sainte-Hélène, Dorchester, De Saint-Vallier Est et Caron); sous les bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency; dans l'espace du Jardin de Saint-Roch ▪ Secteur situé sous les bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency : espace à valoriser, optimiser et à requalifier (trouver une complémentarité équilibrée entre le verdissement, l'espace public et l'espace multifonctionnel) ▪ Secteur du poste d'Hydro-Québec à l'intersection de la rue du Prince-Édouard et de la rue Monseigneur-Gauvreau : espace à requalifier, puisqu'il sera démantelé ▪ Îlots de chaleur : privilégier les toits verts et les toits blancs pour l'aménagement du cadre bâti (peu coûteux, amélioration de la qualité de vie et gain environnemental) ▪ Rue Saint-Joseph Est : ne mène nulle part du côté ouest et du côté est, on se bute à l'épicerie | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nécessité d'une mise en réseau et d'une interconnexion du quartier avec les quartiers limitrophes en misant sur les axes stratégiques suivants : <ul style="list-style-type: none"> <u>Axe est/ouest</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ La rue Saint-Joseph Est <u>Axes nord/sud</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ La rue Caron : axe à valoriser ○ La rue du Pont : connexion au quartier Limoilou, privilégier la mixité des fonctions et des moyens de transport, l'aménagement de trottoirs et le verdissement ○ La rue Saint-Dominique : lien entre la Haute-Ville et la Basse-Ville ○ La rue du Parvis ▪ Aménagement d'un espace vert dans le secteur de la succursale de la Société des alcools du Québec aux abords du boulevard Charest ▪ Les espaces verts ne sont pas programmés aux abords du boulevard Charest, cette prise en compte étant nécessaire dans une stratégie de densification ▪ Réfléchir à la possibilité d'utiliser le funiculaire pour transporter les vélos ▪ Cibler des secteurs dans le quartier pour la pratique d'activités sportives en plein air ▪ Piscine en bordure de la rivière Saint-Charles : |

| | |
|--|--|
| | <p>à valoriser pour en faire un prolongement du cours d'eau sur le plan perceptuel</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Privilégier l'utilisation de parois claires pour la construction de bâtiments ▪ Prévoir l'ajout de toilettes publiques au sein du quartier ▪ Manque de parcs à chiens au sein du quartier (problématique de salubrité) ▪ Encadrer les graffitis en milieu urbain pour en faire de l'art urbain |
|--|--|

Déplacements

- Comment peut-on améliorer le confort et la sécurité des piétons, des cyclistes, des usagers du transport en commun et leur cohabitation avec les véhicules?

Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table

- Nécessité d'un réaménagement de certaines voies
- Favoriser l'utilisation de moyens de transport alternatifs à l'automobile
- Présence d'une problématique de congestion sur le boulevard Charest, entre la rue Dorchester et la rue Dalhousie, qui génère une problématique de circulation de transit sur le réseau routier environnant
- Mettre en place des parcours utilitaires pour les déplacements piétons et les déplacements cyclables
- Convertir la rue Saint-Joseph Est en rue piétonne entre la rue Dorchester et la rue de La Couronne
- Améliorer les feux de circulation aux intersections stratégiques et réduire la vitesse de circulation
- Améliorer la sécurité aux intersections stratégiques, dont celle de la rue Saint-Joseph Est et de la rue Caron
- Aménager les stationnements en souterrain

Idées ou commentaires individuels

- Nécessité de réduire l'offre de stationnement
- Éliminer les stationnements sur rue sur les axes nord/sud suivants : la rue Caron, la rue du Pont, la rue Saint-Dominique et la rue du Parvis
- Problématique de stationnement sur rue lors des grands événements pendant la période estivale (réduction de l'offre pour les résidents au profit des visiteurs fréquentant ces événements)
- Problématique à l'égard des parcomètres sur la rue Saint-Joseph Est : incohérence des plages tarifaires en fonction des heures d'activités commerciales et du milieu résidentiel (modulation de la tarification selon les plages horaires de la journée)

Discussion par thèmes : bloc 2 – Cadre bâti et usages

Cadre bâti

- Quelle forme devrait prendre la construction sur les terrains vacants ou à requalifier? Quelles sont vos attentes à l'égard des nouveaux projets immobiliers (architecture, hauteur, etc.)?
- À quel endroit devraient se situer les constructions de plus fort gabarit (plus de 6 étages)?
- De quelle façon la transition devrait-elle être assurée entre les divers gabarits?
- De quelle façon la transition devrait-elle être assurée entre les nouvelles constructions et le bâti ancien?
- Quels sont les éléments d'intérêt patrimonial à conserver?

| Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table | Idées ou commentaires individuels |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre une hauteur de 4 étages de façon générale au sein du quartier pour permettre la réappropriation du tissu urbain existant ▪ Faire passer la hauteur du tissu résidentiel de 13 mètres à 15 mètres ▪ Concentrer les immeubles de fort gabarit sur les axes principaux du quartier ▪ Conserver le cachet du quartier en parvenant à un équilibre entre le cadre bâti ancien existant et le cadre bâti contemporain | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Secteur situé à proximité des bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency : espace à privilégier pour bonifier la hauteur du cadre bâti ▪ Maintenir les subventions pour la rénovation du cadre bâti patrimonial et ancien ▪ 191-195, rue du Prince-Édouard/261, rue Saint-Anselme : demande pour avoir le droit de construire un immeuble de 6 à 9 étages ▪ Certains terrains sont non constructibles en raison des exigences réglementaires en matière de stationnement (une trentaine de bâtiments vacants ne peuvent être reconvertis ou redéveloppés en raison des exigences réglementaires qui ne peuvent être respectées) ▪ Éviter le zonage parcellaire |

Usages

- De façon générale, certaines fonctions sont-elles trop peu présentes et devraient être renforcées?
- À l'inverse, certains usages sont-ils inadéquats ou trop présents?
- La répartition des fonctions ludiques (restaurants et débits d'alcool) devrait-elle être renforcée?
- L'habitation : L'offre résidentielle répond-elle aux besoins de toutes les catégories de locataires ou propriétaires (tenure, valeur, taille)?

| Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table | Idées ou commentaires individuels |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévoir des produits résidentiels mitoyens entre le logement subventionné et le grand logement ▪ Les services et les commerces de proximité sont présents en nombre suffisant (l'achalandage diminue entre le mois de novembre et le mois d'avril) ▪ L'offre de services et de commerces de proximité est de meilleure qualité à l'ouest de la bibliothèque Gabrielle-Roy ▪ Adapter l'offre commerciale et les services au profil socio-économique de la population résidente (les gens dans le besoin sont encore présents dans le quartier malgré une tendance vers la gentrification) | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévoir l'ajout de cafés ▪ Prévoir une offre résidentielle adaptée aux jeunes familles (grands logements : 4 ½ et 5 ½) ▪ Encourager le développement de petits projets immobiliers à vocation résidentielle (accessibilité ou abordabilité) ▪ Faire une boucle commerciale interne et externe au quartier (lien avec le quartier Limoilou) |

Table animée par Alexandre Armstrong

| Liste des présences | Habite dans le quartier | Organisme ou entreprise du quartier | Habite dans un autre quartier |
|-----------------------|-------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|
| Charles Daveluy | oui | | |
| Mbaï-Hadji Mbaïrewaye | oui | Conseil de quartier de Saint-Roch | |
| Anne Huot | non | Best-Western | Sainte-Foy |
| Jean Pearson | oui | | |
| Isabelle Bernier | non | CLSC Basse-ville/Limoilou | |
| Jean-Yves Roy | oui | | |
| Marie-Josée Renaud | oui | | |
| Pierre Bilodeau | non | EnGrEnAgE | Saint-Sauveur |
| François G. Couillard | non | | Saint-Jean-Baptiste |

Discussion par thèmes : bloc 1 - Qualité du milieu urbain et déplacements

| <u>Qualité du milieu urbain</u> | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Quelles sont les priorités d'intervention sur l'espace urbain pour faire du quartier Saint-Roch un milieu de vie plus agréable? Exemples : aménagements urbains, verdissement, lieux publics, événements, etc. ➤ Quelle intervention jugez-vous prioritaire pour contribuer à la mise en valeur du quartier? | |
| <p>Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque « Utiliser et valoriser les espaces vides ». Incitatifs pour obliger l'aménagement des terrains vagues, principalement à des fins résidentielles. ▪ Besoin d'un centre communautaire et de loisirs de qualité : le centre actuel est inadéquat. La localisation est toutefois adéquate. ▪ Verdir le parvis de l'église Saint-Roch et installer du mobilier urbain. Valoriser le parvis de l'église, qui est considéré comme le cœur du quartier. | <p>Idées ou commentaires individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Adresser la problématique des immeubles abandonnés aux fins de spéculation. ▪ Accélérer le traitement des dossiers de développement, pour contrer la problématique des terrains vagues et des immeubles abandonnés. ▪ Aménager des jardins publics accessibles pour les familles. ▪ Améliorer l'animation socioculturelle dans le quartier (faire descendre des activités en basse-ville). ▪ Retour du cinéma au centre-ville. ▪ Aménager une patinoire sur la rivière Saint-Charles. ▪ Instaurer un poste de police communautaire pour améliorer les relations entre la population et les policiers. ▪ Manque de commodités publiques dans le quartier (toilettes, abreuvoirs). Envisager un projet pilote de toilette publique sur le parvis de l'église Saint-Roch (comme les toilettes publiques dans les rues de Paris). ▪ Profiter de la construction sur la place Jacques-Cartier pour créer un milieu convivial sur les rues qui la ceinture. |

| <u>Déplacements</u> | |
|--|---|
| <p>➤ Comment peut-on améliorer le confort et la sécurité des piétons, des cyclistes, des usagers du transport en commun et leur cohabitation avec les véhicules?</p> | |
| <p>Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Octroyer la priorité aux piétons et aux vélos dans le quartier (et plus particulièrement aux intersections). ▪ Il y existe un sentiment d'insécurité pour les piétons dans le quartier. La traversée vers le poste de police est dangereuse. ▪ L'accès au parc Victoria est dangereux. ▪ Aménager un accès cyclable et piétonnier direct au parc Victoria. ▪ Limiter les axes de transit automobile. | <p>Idées ou commentaires individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménager des rues partagées (permet un meilleur équilibre entre les usagers de la route). La rue Sainte-Claire est un échec. ▪ Faire de Saint-Roch un centre où converger à vélo. ▪ Favoriser le respect du Code de la route par tous les usagers. ▪ Envisager la piétonisation de la rue Saint-Joseph (entre Dorchester et Saint-Dominique). ▪ Améliorer les trottoirs. ▪ Améliorer les liens cyclables et piétonniers avec les quartiers limitrophes. Bonifier les parcours cyclables sécuritaires est-ouest et nord-sud. ▪ Aménager des accès directs aux principaux axes cyclables de la Ville (rivière Saint-Charles, Père-Marquette, etc.). ▪ Installer plus de supports à vélo. ▪ Aménager des « goulottes » à vélo pour faciliter la montée des escaliers. ▪ Permettre la circulation à vélo à double sens partout dans le quartier. ▪ Réduire la vitesse autorisée à 30 km/h. ▪ Régler la problématique de transit sur la rue Arago. ▪ Terrains de stationnement : pas beau, pas équitable. Favoriser l'aménagement de stationnements souterrains pour les résidents. ▪ Consacrer la fonction de transit automobile du boulevard Langelier. ▪ Aménager des bornes de rechargement pour voiture électrique. |

Discussion par thèmes : bloc 2 – Cadre bâti et usages

| <u>Cadre bâti</u> |
|---|
| <p>➤ Quelle forme devrait prendre la construction sur les terrains vacants ou à requalifier? Quelles sont vos attentes à l'égard des nouveaux projets immobiliers (architecture, hauteur, etc.)?</p> <p>➤ À quel endroit devraient se situer les constructions de plus fort gabarit (plus de 6 étages)?</p> <p>➤ De quelle façon la transition devrait-elle être assurée entre les divers gabarits?</p> <p>➤ De quelle façon la transition devrait-elle être assurée entre les nouvelles constructions et le bâti ancien?</p> <p>➤ Quels sont les éléments d'intérêt patrimonial à conserver?</p> |

| Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table | Idées ou commentaires individuels |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer le terrain derrière l'édifice de La Fabrique, en conservant une partie publique et en aménageant des constructions de gabarit raisonnable sur l'autre partie (gabarit raisonnable = bien intégré, qui respecte l'existant). ▪ On souhaite une densité humaine, qui respecte les gabarits existants. ▪ Groupe très divisé sur la question des hauteurs sur les grands axes, mais consensus quant au fait de maintenir la limite de 13 m à l'intérieur du quartier : Bâtiments de plus forts gabarits devraient se concentrer sur Dorchester, Charest, Langelier, sur les rues larges. Il faut être vigilant quant à l'ensoleillement et quant aux corridors de vent. Les bâtiments en hauteur ne doivent pas se faire au détriment de la qualité de vie. Idéalement, les développements futurs ne dépasseraient pas 4 étages. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une personne souligne que la question sur les gabarits souhaités est orientée : on impose le fait qu'il faut davantage de bâtiments de fort gabarit. À son avis, il y a suffisamment de bâtiment de fort gabarit dans le quartier. Elle souligne que la hauteur n'est pas la seule façon d'atteindre de fortes densités. ▪ On déplore que les bâtiments en hauteur soient généralement conçus pour la voiture. |

Usages

- De façon générale, certaines fonctions sont-elles trop peu présentes et devraient être renforcées?
- À l'inverse, certains usages sont-ils inadéquats ou trop présents?
- La répartition des fonctions ludiques (restaurants et débits d'alcool) devrait-elle être renforcée?
- L'habitation : L'offre résidentielle répond-elle aux besoins de toutes les catégories de locataires ou propriétaires (tenure, valeur, taille)?

| Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table | Idées ou commentaires individuels |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Besoin de : services de santé disponibles et de qualité, CPE, centre communautaire, épiceries et services de proximité. ▪ Plus de bars, bien localisés (Saint-Joseph). Consensus quant à l'idée de développer le night life. ▪ Pas suffisamment de logements moyens de gamme. ▪ Il faut préserver la diversité des typologies de logements. Assurer la présence de logements locatifs. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ On souhaite des commerces accessibles, et non des commerces de luxe. ▪ Renforcer la fonction loisirs; ramener le cinéma. ▪ Maintenir la fonction institutionnelle dans le quartier. ▪ Les nouveaux logements doivent être spacieux, destinés aux familles (2-3 chambres) et abordables. ▪ Préserver et favoriser la mixité sociale du quartier (logements sociaux, coopératifs subventionnés). ▪ Les condos ne sont pas un problème : ils attirent la classe moyenne. ▪ Conserver des cours et des espaces extérieurs privés lors de la construction de logements. ▪ Surveillance du quartier est importante. Besoin d'une patrouille communautaire, d'un poste de quartier. ▪ Développer le tourisme (notamment religieux), |

| | |
|--|--|
| | <p>mettre en valeur le patrimoine.</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Mieux impliquer les artistes dans les processus de décision.▪ Place technoculture : mauvais projet, n'est pas destiné aux habitants de Saint-Roch. |
|--|--|

Table animée par Cristina Bucica

| Liste des présences | Habite dans le quartier | Organisme ou entreprise du quartier | Habite dans un autre quartier |
|-----------------------------|-------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|
| Mylaine Roux | oui | | |
| Odette Sasseville | oui | | |
| Véronique Cadoret-Plamondon | oui | ABCP Architecture | |
| Jean Racine | non | Centre Ozanam | Lévis |
| Suzie Genest | oui | | |
| Léa Borgarelli | oui | | |
| Keven Grondin | oui | | |
| Évangéline Leblanc | oui | | |
| Kélie Lamarre-Bolduc | oui | Conseil de quartier de Saint-Roch | |

Discussion par thèmes : bloc 1 - Qualité du milieu urbain et déplacements

| <u>Qualité du milieu urbain</u> | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Quelles sont les priorités d'intervention sur l'espace urbain pour faire du quartier Saint-Roch un milieu de vie plus agréable? Exemples : aménagements urbains, verdissement, lieux publics, événements, etc. ➤ Quelle intervention jugez-vous prioritaire pour contribuer à la mise en valeur du quartier? | |
| Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préserver le Jardin Saint-Roch et la Place de l'Université, grand attachement par rapport à ces espaces publics de qualité, important de préserver leur caractère et surtout ne pas s'en servir comme espace pour la densification ▪ Prévoir un parc, une place ou un marché public sur le terrain de l'actuel stationnement situé en arrière de la Fabrique; (agora, jeux d'eaux ou parc pour enfants, pétanque, lieu de rassemblement) | Idées ou commentaires individuels <ul style="list-style-type: none"> ▪ Donner une fonction aux espaces verts : <ul style="list-style-type: none"> ○ agriculture urbaine, jardin communautaire dans le Parc Victoria – pourquoi pas? jardins sur le toit, stratégies de verdissement innovantes (ex. : Maison de l'Auberivière) dans des endroits comme la Place Jacques-Cartier ○ jardin urbain en dessous des bretelles (des participants ont une opinion différente, car manque d'ensoleillement, poussière, bruit); ▪ Se fixer des objectifs pour le plan de verdissement dans le PPU ▪ Compléter l'offre de divertissement par des événements plus éducatifs, à l'échelle du quartier : <ul style="list-style-type: none"> ○ éducation populaire, favoriser la mixité - Place du Parvis (ateliers communautaires, travailler ensemble, cuisine communautaire; programmation offerte en collaboration avec la Ville) ○ événements, fermeture des rues – apportent de la vie dans le quartier, expériences bénéfiques tant qu'elles ne sont pas trop répétitives (ex. : |

| | |
|--|---|
| | <p>Carrefour international du théâtre, Québec en toutes lettres, envol et macadam versus Cirque du Soleil tous les soirs au même endroit, devient dérangeant pour les résidants).</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Associer les commerçants et les résidants autour pour la mise en valeur des espaces vacants (exemple : création du parc John Munn (à côté de la Barberie) - privilégier des stratégies semblables de mise en valeur de certains espaces dans le quartier) |
|--|---|

Déplacements

- Comment peut-on améliorer le confort et la sécurité des piétons, des cyclistes, des usagers du transport en commun et leur cohabitation avec les véhicules?

Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table

- Accès aux parcs dangereux, à tous les âges : poussette, vélo, besoin de traverser des axes achalandés (parcs situés surtout en périphérie du quartier).
- Intersections problématiques : Avenue Simon-Napoléon-Parent/Saint-Anselme; place Jacques-Cartier; du Pont/du Prince-Édouard; elles constituent des barrières physiques pour les piétons, priorité aux autos, temps d'attente long pour les piétons, meilleure synchronisation; coin Dorchester/De Saint-Hélène - problématique.
- Améliorer les déplacements à pied vers les lieux communs (parcs, bibliothèque, commerces, etc.) sur les axes importants : du Parvis et Caron/du Pont, Langelier et Saint-Joseph (un exemple à suivre dans sa nouvelle portion)
- Meilleure visibilité de la signalisation pour cyclistes (pour rappeler à tous la présence des vélos dans le quartier, ex. : lumière pour vélo, indicateurs pour stationnements pour vélos aussi, pas juste pour les autos – sinon le seul message envoyé est « Bienvenue aux autos »)
- Privilégier le vélo utilitaire, pas seulement récréatif, en hiver aussi (absence d'axe sécuritaire identifié dans le quartier)

Idées ou commentaires individuels

- Manque de continuité – Hôpital général de Québec (barrière pour accéder au parc Victoria, faciliter ce lien).
- Améliorer les trottoirs (étroits, beaucoup d'obstacles, non accessibles, dangereux en hiver); exemple à suivre : rue de la Reine
- Modification au feu de circulation au coin de la couronne/Dorchester (édifice du Soleil) est un plus, ça a permis de régulariser la circulation
- Manque de supports à vélo dans le quartier; en rajouter dans des endroits visibles et fréquentés (ex : rue de la place du Parvis), près des commerces (risque de vol; les cyclistes veulent voir leur vélo lorsqu'ils entrent dans le commerce)
- Forcer le respect des règles de circulation et des traverses pour piétons par les aménagements, le verdissement (difficile de changer les comportements autrement)
- Privilégier le concept de rue partagée (plutôt qu'exclusive), marquer certains espaces réservés (pour vélos par exemple), montrer que l'espace appartient à tout le monde

Discussion par thèmes : bloc 2 – Cadre bâti et usages

| | |
|--|---|
| <p><u>Cadre bâti</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Quelle forme devrait prendre la construction sur les terrains vacants ou à requalifier? Quelles sont vos attentes à l'égard des nouveaux projets immobiliers (architecture, hauteur, etc.)? ➤ À quel endroit devraient se situer les constructions de plus fort gabarit (plus de 6 étages)? ➤ De quelle façon la transition devrait-elle être assurée entre les divers gabarits? ➤ De quelle façon la transition devrait-elle être assurée entre les nouvelles constructions et le bâti ancien? ➤ Quels sont les éléments d'intérêt patrimonial à conserver? | |
| <p>Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les cours arrière – une richesse du quartier. ▪ Les vues (de la haute ville et vers la haute ville, vers la Fabrique) ne pas la cacher derrière un immense édifice, le Jardin Saint-Roch, l'église qu'on vient de mettre en valeur. ▪ L'ensoleillement (déjà plus fragile que dans d'autres quartiers). ▪ Imposer un pourcentage d'espace qui ne sera pas construit sur l'actuel stationnement rue Sainte-Hélène, derrière l'édifice de La Fabrique, (place publique, espace vert) – prévoir une grille de spécifications particulière, créer une zone à part. ▪ Les hauteurs proposées semblent généralement adéquates, sur les grands axes, tout en assurant une transition harmonieuse; (la hauteur ne devrait pas dépasser celle de l'édifice Beenox). ▪ Constructions qui empiètent sur la cour – un irritant; les cours arrière constituent une richesse à préserver. ▪ Trouver des stratégies de verdissement vertical, mais préserver également des espaces verts traditionnels! ▪ Éviter de créer des corridors de vent. | <p>Idées ou commentaires individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les espaces verts (ne pas axer uniquement sur les toits végétaux, espaces verts à vue) ▪ Exemple d'intégration réussie (ancien/nouveau) : complexe Méduse ▪ Stationnement étagé avec toit vert (solution possible pour éviter des stationnements en surface). ▪ Gentrification (augmente l'évaluation et les taxes, risque de chasser les gens qui venaient d'acheter une vieille maison). ▪ Sensibiliser les propriétaires pour mieux entretenir leurs façades (éviter qu'elles atteignent un état trop avancé de détérioration); visites des inspecteurs plus fréquentes. ▪ Nouveaux développements : encourager la construction de beaux balcons et terrasses (fixer, dans les grilles de zonage, une aire d'agrément minimale pour éviter que le terrain soit construit au complet). |
| <p><u>Usages</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ De façon générale, certaines fonctions sont-elles trop peu présentes et devraient être renforcées? ➤ À l'inverse, certains usages sont-ils inadéquats ou trop présents? ➤ La répartition des fonctions ludiques (restaurants et débits d'alcool) devrait-elle être renforcée? ➤ L'habitation : L'offre résidentielle répond-elle aux besoins de toutes les catégories de locataires ou propriétaires (tenure, valeur, taille)? | |
| <p>Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mixité appréciée, attention à certains restaurants qui ferment ▪ Offre de loisirs dans le quartier <ul style="list-style-type: none"> ○ installations sportives désuètes | <p>Idées ou commentaires individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Artères commerciales : en plus des axes déjà consolidés, miser sur le développement de la rue Saint-Vallier (en arrière de la Fabrique, favoriser l'aménagement de terrasses) et de la |

| | |
|---|---|
| <p>(Centre Saint-Roch); les résidants utilisent les services de Saint-Sauveur (Patro) ou de la haute-ville (Lucien-Borne); surtout pour les activités intérieures, en hiver.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ endroits visés : Centre Saint-Roch (mais il semble que le terrain est contaminé), Centrale de police ou endroit central –ancien Cinéma Odéon. ○ possibilité d'utiliser l'espace en dessous des bretelles pour <ul style="list-style-type: none"> ▪ des terrains de basket (comme aux États-Unis) ▪ murs d'escalade ▪ parc à vélo (équipement manquant dans la ville) ▪ patinoire de hockey (manque dans le quartier) ▪ agora naturelle aussi, événements culturels, mais pas toute la saison (Où tu vas quand tu dors en marchant? – ça plaît aux résidants comme aux touristes, a un effet positif pour le quartier, permet de positionner le quartier ▪ art public ▪ jardins (partagé, manque d'ensoleillement, poussière, bruit) | <p>rue du Pont (bureaux professionnels qui ont vitrine sur rue, intéressant; en plus c'est un lien vers la 3e Avenue).</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Parc pour enfants (central) ▪ Cinéma (un Clap Saint-Roch, ça prend un cinéma au centre-ville) ▪ SAQ (ancien édifice d'Omer de Serres) ▪ Quincaillerie ▪ Offre plus diversifiée de commerces de proximité (pas seulement haut de gamme et escomptes) ▪ Lieu de rassemblement, agora – en arrière de la Fabrique ou place Jacques-Cartier ▪ Manque de grands logements pour les familles |
|---|---|

Table animée par Sergio Avellan

| Liste des présences | Habite dans le quartier | Organisme ou entreprise du quartier | Habite dans un autre quartier |
|--------------------------|-------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|
| Dany Marin | oui | | |
| Marie-Hélène Doré | oui | atelier d'artiste | |
| Mary Lynn McEniry | non | | |
| Nicolas Saucier | oui | | |
| Laurence Breton | oui | | |
| Iffet Orbay | oui | | |
| Catherine Plasse-Ferland | oui | | |
| Alexandre Dubé | oui | CAPVISH | |
| Louis Bernier-Héroux | non | Accès transports viables | |

Discussion par thèmes : bloc 1 - Qualité du milieu urbain et déplacements

| <u>Qualité du milieu urbain</u> | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Quelles sont les priorités d'intervention sur l'espace urbain pour faire du quartier Saint-Roch un milieu de vie plus agréable? Exemples : aménagements urbains, verdissement, lieux publics, événements, etc. ➤ Quelle intervention jugez-vous prioritaire pour contribuer à la mise en valeur du quartier? | |
| Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table Espaces publics, places et parcs <ul style="list-style-type: none"> ▪ À la place d'un grand parc, il est préférable d'avoir plusieurs placettes ou espaces publics partout où c'est possible dans le quartier. ▪ La réalisation de gonflements aux intersections serait à évaluer pour y planter un arbre. | Idées ou commentaires individuels Verdissement <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il importe que la Ville informe mieux les citoyens sur les règlements qui exigent le verdissement des propriétés (terrains, possibilités de plantes grimpantes aux murs des bâtiments) et sur les programmes d'aide financière qui pourraient exister. ▪ Il importe que les jeunes arbres qui sont plantés par le Service de l'environnement ne soient pas abîmés par les Services qui réalisent le déneigement, une fois l'hiver venu. |
| <u>Déplacements</u> | |
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Comment peut-on améliorer le confort et la sécurité des piétons, des cyclistes, des usagers du transport en commun et leur cohabitation avec les véhicules? | |
| Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table Conflits piétons-automobilistes <ul style="list-style-type: none"> ▪ La courbe de la rue du Prince-Édouard, à la hauteur des rues Monseigneur-Gauvreau et de la Randonnée, contribue à des conflits piétons-automobilistes : la vitesse des automobilistes et la courbe demandent aux piétons de prendre plus de temps pour traverser la rue Prince-Édouard, étant donné que les arrêts ne | Idées ou commentaires individuels |

| | |
|--|--|
| <p>sont pas dans la direction de Prince-Édouard; le stationnement sur rue, du côté du parc John-Munn, nuit aussi à la visibilité entre piétons et automobilistes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'intersection Narcisse-Belleau et De Saint-Vallier Est est aussi un lieu de conflit piétons-automobilistes. ▪ Au bas des rues qui arrivent du coteau Sainte-Geneviève, à leurs intersections avec la rue Arago, le marquage de la chaussée par des pavés ne semble pas suffire pour indiquer aux automobilistes de ralentir au passage des piétons. <p>Rue piétonne</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'il fallait faire un choix par quelles rues commencer si on veut transformer des rues en rues partagées dans le quartier, la table mentionne Arago et les rues en axe avec les escaliers. <p>Transit automobile</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il existe beaucoup de transit automobile de Arago vers la bretelle qui donne accès à l'autoroute Dufferin-Montmorency. <p>Mobilité universelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il importe que les trottoirs soient plus larges dans les rues résidentielles afin de permettre une bonne circulation des personnes en fauteuil roulant (exemple rue du Roi, entre du Pont et de la Couronne). ▪ Les phases de traverse exclusives aux piétons ne sont pas assez longues pour les personnes en fauteuil roulant et pour les personnes âgées. ▪ La rue Saint-Joseph Est, entre de la Couronne et du Pont, du côté de l'église, est un bon exemple de rue avec un trottoir assez large. | |
|--|--|

Discussion par thèmes : bloc 2 – Cadre bâti et usages

| | |
|--|---|
| <p><u>Cadre bâti</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Quelle forme devrait prendre la construction sur les terrains vacants ou à requalifier? Quelles sont vos attentes à l'égard des nouveaux projets immobiliers (architecture, hauteur, etc.)? ➤ À quel endroit devraient se situer les constructions de plus fort gabarit (plus de 6 étages)? ➤ De quelle façon la transition devrait-elle être assurée entre les divers gabarits? ➤ De quelle façon la transition devrait-elle être assurée entre les nouvelles constructions et le bâti ancien? ➤ Quels sont les éléments d'intérêt patrimonial à conserver? | |
| <p>Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table</p> <p>Hauteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il faudrait que les hauteurs aux grilles de spécifications soient en mètres et non en étages. | <p>Idées ou commentaires individuels</p> |

| | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il importe que dorénavant les nouveaux bâtiments ne soient pas à la ligne zéro en cour avant, mais qu'ils soient dégagés de la ligne avant (et du trottoir). ▪ Il importe que les bâtiments hauts ne soient pas construits d'un seul trait vers le haut (comme le nouvel édifice à place Jacques-Cartier), mais introduire des retraits aux étages (monter les bâtiments en escalier, comme l'hôtel Pur et le Sherpa). Cela permettra un meilleur ensoleillement et devrait moins déranger les voisins. ▪ Il ne doit pas y avoir d'édifices en hauteur (plus de quatre ou six étages) dans les grands axes nord-sud comme Couronne, Dorchester, Caron, du Pont, etc. <p>Terrains en potentiel de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le stationnement Dorchester (derrière l'édifice La Fabrique) doit être construit, mais des places ou espaces publics devraient se trouver à ses extrémités (Dorchester et Caron). ▪ Le patrimoine bâti est important et il importe de le conserver, mais c'est celui des bâtiments actuellement vétustes qui devrait être pris en considération en premier. | |
|---|--|

Usages

- De façon générale, certaines fonctions sont-elles trop peu présentes et devraient être renforcées?
- À l'inverse, certains usages sont-ils inadéquats ou trop présents?
- La répartition des fonctions ludiques (restaurants et débits d'alcool) devrait-elle être renforcée?
- L'habitation : L'offre résidentielle répond-elle aux besoins de toutes les catégories de locataires ou propriétaires (tenure, valeur, taille)?

| | |
|---|--|
| <p>Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il serait acceptable d'avoir une bonne concentration commerciale le long de Couronne et Dorchester. ▪ Il manque des usages « d'équipements publics » comme des piscines publiques et des gymnases publics. | <p>Idées ou commentaires individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il ne devrait pas y avoir d'usages résidentiels le long du boulevard Charest Est, entre la rue Langelier et l'autoroute Dufferin-Montmorency. Comme c'est une artère majeure, elle devrait être réservée aux usages de bureau et de commerces qui seraient abrités dans des édifices ayant une grande hauteur. <ul style="list-style-type: none"> - Certains croient que l'habitation peut vivre dans cet environnement et que le choix revient au citoyen et non lors de la composition des normes de zonage aux grilles de spécifications. - Certains mentionnent que l'habitation pourrait se trouver aux extrémités du boulevard (près de Langelier et de Dufferin-Montmorency), car les hauteurs à ces endroits sont plus basses et la concentration de bureaux et commerces est moins grande. |
|---|--|

| | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">- Il y a peu de consensus sur ces visions autour de la table. <p>Copropriétés (condos)</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Beaucoup de condominiums, une fois construits, sont à louer. Cela laisse entendre qu'il n'y a pas un besoin pour la propriété (des gens qui veulent venir s'établir à Saint-Roch), mais un marché pour la location de courte durée, comme les résidences de tourisme illégales. |
|--|--|

Table animée par Laurie Laperrière

| Liste des présences | Habite dans le quartier | Organisme ou entreprise du quartier | Habite dans un autre quartier |
|---------------------|-------------------------|---------------------------------------|-------------------------------|
| Johanne Piché | oui | | |
| Edwards Collister | oui | | |
| Nancy Tousignant | non | CommunAction Saint-Sauveur Saint-Roch | Limoilou |
| Olivier Martin | non | YMCA bureau communautaire Saint-Roch | Limoilou |
| Jacques Bégin | oui | | |
| Martin April | oui | | |
| Philippe Dion | oui | | |
| Simon Gauvin | oui | Conseil de quartier de Saint-Roch | |
| Robert Beaulieu | oui | Ébénisterie Beaud'art | |

Discussion par thèmes : bloc 1 - Qualité du milieu urbain et déplacements

| <u>Qualité du milieu urbain</u> | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Quelles sont les priorités d'intervention sur l'espace urbain pour faire du quartier Saint-Roch un milieu de vie plus agréable? Exemples : aménagements urbains, verdissement, lieux publics, événements, etc. ➤ Quelle intervention jugez-vous prioritaire pour contribuer à la mise en valeur du quartier? | |
| Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table | Idées ou commentaires individuels |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le cœur de Saint-Roch ne possède pas assez d'espaces verts. La ville pourrait acheter des terrains pour les aménager en parc. ▪ Ajouter des endroits pour les familles et des aménagements et des équipements dans les parcs pour les enfants et pour les bébés. ▪ Penser à l'accessibilité universelle pour l'aménagement des parcs – accès poussette. ▪ Obliger les nouveaux projets immobiliers à intégrer des toits verts, des marges de recul permettant les plantations, des pourcentages minimaux d'aires vertes. ▪ Empêcher la destruction d'espaces verts, l'abattage d'arbres lors de la construction de nouveaux bâtiments. ▪ Il faut améliorer l'entretien des bâtiments. Les propriétaires devraient être obligés d'entretenir leurs bâtiments. ▪ Il faut faire respecter le règlement concernant les édifices abandonnés et les terrains vacants. ▪ Éviter l'élimination d'espaces verts pour la construction de stationnement ou d'espaces imperméables. ▪ Assurer que les stationnements publics aient des banquettes de gazon minimalement. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un participant propose un endroit à réaménager en parc dans le secteur du PPU Nord (voir post-it sur le plan papier). ▪ Un participant dit comprendre le contexte budgétaire actuel : construire des parcs ne rapporte pas alors que la construction en hauteur rapporte. ▪ Un participant insiste sur l'importance de faire retirer rapidement les graffitis (il y en a de plus en plus selon un participant). Faire respecter le règlement. ▪ Il y a présence de stationnements commerciaux illégaux (ou non conformes). La Ville devrait faire appliquer son règlement de manière plus stricte afin d'empêcher ce type d'établissements qui ne rapportent pas de taxes et ne contribuent pas à l'amélioration du quartier (éviter la spéculation foncière). ▪ Réaliser un inventaire des stationnements et des terrains vacants et s'assurer du respect de la réglementation. ▪ Revoir les normes quant au nombre de cases de stationnement par logement. ▪ L'ascenseur a un rôle de pôle dans le quartier, c'est un point de transit. Au lieu d'être privatisé par la présence d'un commerce, une |

| | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Procéder à l'enfouissement des fils progressivement pour libérer l'emprise publique des poteaux. ▪ Sous les bretelles d'autoroutes, aménager un parc, un marché public ou un équipement de loisir (ex. : patinoire). | <p>participante croit que cet endroit devrait devenir un lieu public d'informations.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire respecter le règlement concernant le bruit pour les bars afin d'améliorer la qualité de vie (ex. : restaurant-bar La Cuisine). ▪ Améliorer l'éclairage; le soir, ce n'est pas agréable de marcher. |
|---|--|

Déplacements

- Comment peut-on améliorer le confort et la sécurité des piétons, des cyclistes, des usagers du transport en commun et leur cohabitation avec les véhicules?

| Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table | Idées ou commentaires individuels |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il faut améliorer la cohabitation entre les cyclistes, piétons et automobilistes. Actuellement, c'est le « Far West ». Pour ce faire, il faut miser sur : 1) le civisme pour améliorer la sécurité, et 2) la surveillance policière (pas seulement la sensibilisation). Par exemple : les cyclistes ne devraient pas circuler sur les trottoirs. ▪ Il faudrait faire connaître ou rappeler le Code de la route et le faire respecter. ▪ Il faut miser sur le transport collectif pour les déplacements vers Saint-Roch, pas sur les espaces de stationnements disponibles, ou sur la facilité de l'accès en auto. ▪ En dehors des heures de pointe, il faudrait que la priorité des feux de circulation revienne aux piétons pour qu'ils traversent en toute sécurité et en respectant la signalisation. ▪ Il faut permettre la traverse des piétons sur les feux verts (à l'exemple de Montréal). ▪ Améliorer l'accessibilité universelle « penser poussette » : éviter les poteaux dans les trottoirs; favoriser les déplacements des familles dans le quartier et vers les quartiers voisins; améliorer le déneigement des trottoirs; largeur des trottoirs ▪ Mieux définir la place du vélo. ▪ Ajouter des pistes cyclables utilitaires. ▪ Ajouter des stationnements pour vélo sur la rue Saint-Joseph et près des commerces. ▪ Il faut réduire la circulation de transit. En plus d'être désagréable et dangereux, le transit lourd dégrade les rues de quartier. ▪ Certains stationnements commerciaux sont importants et doivent être maintenus (ex. : le stationnement du Métro). | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un participant croit qu'il faudrait limiter l'accès des véhicules au centre-ville en construisant des stationnements en périphérie du centre-ville (parc Victoria) et en offrant le transport collectif dans une partie du centre-ville (à l'exemple de Portland, Oregon) ▪ Un participant propose de desservir la basse-ville par l'écolobus pour les citoyens (pas seulement pour les touristes). ▪ Un participant dit que la durée des feux de circulation piétons ne permet pas de respecter le Code de la route et d'éviter la traverse en diagonale ▪ Un participant propose de réserver deux axes pour les piétons et cyclistes (un nord-sud et un est-ouest). ▪ Un participant propose de permettre la circulation dans les 2 sens des vélos dans les rues sens unique. ▪ Un participant propose d'aménager de beaux stationnements communauto pour diminuer le nombre de stationnements et d'autos dans le quartier. |

Discussion par thèmes : bloc 2 – Cadre bâti et usages

| | |
|--|---|
| <p><u>Cadre bâti</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Quelle forme devrait prendre la construction sur les terrains vacants ou à requalifier? Quelles sont vos attentes à l'égard des nouveaux projets immobiliers (architecture, hauteur, etc.)? ➤ À quel endroit devraient se situer les constructions de plus fort gabarit (plus de 6 étages)? ➤ De quelle façon la transition devrait-elle être assurée entre les divers gabarits? ➤ De quelle façon la transition devrait-elle être assurée entre les nouvelles constructions et le bâti ancien? ➤ Quels sont les éléments d'intérêt patrimonial à conserver? | |
| <p>Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans Saint-Roch, on devrait encourager une architecture qui se démarque, artistique, comme le quartier! Il faudrait encourager le design. ▪ Il faut encourager l'architecture verte par des incitatifs financiers. ▪ Les bâtiments les plus hauts doivent être situés sur le boulevard Charest. ▪ Il faut prévoir des zones de transition entre les secteurs où les forts gabarits sont permis et ceux de plus faible gabarit. ▪ Il serait justifié d'augmenter la hauteur permise dans la zone derrière la Fabrique (12033Mb) pour assurer une transition entre deux types de milieux. ▪ Stationnement de la Fabrique : de manière unanime, on croit qu'il faudrait prévoir des usages commerciaux/bureau le long de la rue Dorchester et des habitations avec accès à un terrain privé ou semi-privé le long des rues De Saint-Vallier Est et De Sainte-Hélène et prévoir une transition entre le boulevard Charest et le secteur de plus petit gabarit près de la falaise. | <p>Idées ou commentaires individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un participant propose de tenir compte de l'ensoleillement pour le zonage et la construction. ▪ Un participant croit que les subventions pour les condos devraient concerner uniquement la qualité des façades, pas l'intérieur des condos. ▪ Un participant précise qu'il ne faut pas aller plus loin dans les hauteurs que les normes actuelles du zonage. ▪ Un participant croit que la Ville de Québec devrait se doter d'un plan de densification en fonction de l'étalement urbain et du transport collectif (penser globalement). ▪ Un participant croit qu'il faudrait encourager les artisans locaux pour l'art urbain. ▪ Un participant propose de rééquilibrer les fonds octroyés pour l'art urbain et pour les aménagements paysagers (projet « les attracteurs »). ▪ Un participant propose de privilégier plus de petits projets d'art et d'aménagements au lieu de grands projets. |
| <p><u>Usages</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ De façon générale, certaines fonctions sont-elles trop peu présentes et devraient être renforcées? ➤ À l'inverse, certains usages sont-ils inadéquats ou trop présents? ➤ La répartition des fonctions ludiques (restaurants et débits d'alcool) devrait-elle être renforcée? ➤ L'habitation : L'offre résidentielle répond-elle aux besoins de toutes les catégories de locataires ou propriétaires (tenure, valeur, taille)? | |
| <p>Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ajouter du vert! ▪ On peut requalifier le quartier avec l'ajout de parcs et d'espaces publics, pas seulement par l'ajout de bâtiments. ▪ Il faut prévoir plus de grands logements. ▪ Il faut diversifier les types de logements offerts | <p>Idées ou commentaires individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une participante croit qu'à proximité de la falaise, il faudrait privilégier un produit résidentiel pour les familles. ▪ Il faut arrêter de convertir les logements en condos. ▪ Il faut s'assurer du bon état du logement |

| | |
|--|--|
| <p>afin que les gens puissent évoluer dans leur quartier (un participant précise qu'en moyenne, les gens demeurent 3 ans à Saint-Roch).</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il faut encourager les projets locatifs et les projets permettant de devenir propriétaire à un coût raisonnable. ▪ Il faut offrir plus de logements abordables; les familles n'ont pas les moyens de se payer des condos à 400 000 \$. ▪ Il faut prévoir des logements avec accès à un terrain privé ou semi-privé. ▪ Il faut pallier au manque de commerces de proximité abordables (la perte de la quincaillerie est déplorée). ▪ La majorité des participants perçoit un manque de commerces de restauration de gamme abordable à moyenne (ex. : restaurant dans les prix de Saint-Hubert). ▪ Saint-Roch s'est donné une image haute de gamme au niveau des boutiques et de la restauration, ce qui est bien, mais il faut un équilibre. ▪ Il y a de plus en plus de locaux commerciaux vides. On dit que la Ville devrait revoir son zonage afin d'éviter un surplus de locaux commerciaux qui se ramassent vides... On est mieux d'avoir des logements aux rez-de-chaussée que des locaux commerciaux vacants. ▪ On propose d'obliger les propriétaires de locaux commerciaux vacants à aménager les vitrines de manière temporaires (ex. : toiles ou autres). ▪ Il y a un manque d'usages de loisirs : un centre sportif, communautaire et culturel est souhaité. Également ces équipements : piscine, patin sur la rivière, patinoire dans les jardins Saint-Roch (ex. : place d'Youville). | <p>locatif.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un participant trouve que dans la présentation (PPT), il manquait d'information sur l'aspect commercial. ▪ La Ville doit continuer de soutenir les organismes et rendre disponibles des locaux avec pignons sur rue pour les organismes. ▪ La Ville doit continuer à soutenir les activités communautaires et les événements citoyens. |
|--|--|

Table animée par Mireille Plamondon

| Liste des présences | Habite dans le quartier | Organisme ou entreprise du quartier | Habite dans un autre quartier |
|---------------------|-------------------------|---|-------------------------------|
| Martine Lord | oui | | |
| Benoît Lévesque | oui | | |
| Doris Dumas | non | Dubé Morissette Habitations | Charlesbourg |
| Caroline Jourdain | non | Ashton | Beauport |
| Boromir Vallée Dore | oui | EnGrEnAgE | |
| Daniel Tierney | non | YMCA Québec | |
| David Laflamme | non | Métro Mail Saint-Roch | Saint-Nicolas |
| Francine Tremblay | oui | | |
| Nicol Tremblay | non | Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur | Saint-Sauveur |

Discussion par thèmes : bloc 1 - Qualité du milieu urbain et déplacements

Qualité du milieu urbain

- Quelles sont les priorités d'intervention sur l'espace urbain pour faire du quartier Saint-Roch un milieu de vie plus agréable?
Exemples : aménagements urbains, verdissement, lieux publics, événements, etc.
- Quelle intervention jugez-vous prioritaire pour contribuer à la mise en valeur du quartier?

Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table

- Faire de la place aux familles, le bâti ne favorise pas l'installation des familles dans le secteur.
- Avoir plus de logements plus vastes pouvant accueillir 5 personnes.
- Avoir plus de services de proximité ce qui éviterait que les résidents aillent faire leurs courses sur Cartier ou au Cotsco.
- Rendre les espaces verts plus accessibles comme le parc linéaire de la rivière Saint-Charles qui n'est pas facile d'accès pour les résidents qui vivent entre Charest et la falaise. Le cheminement vers la rivière est dissuasif.
- Rendre les espaces verts plus confortables par exemple le parc Saint-Roch, qui ne semble pas conçu pour qu'on s'installe et qu'on y passe beaucoup de temps.
- Avoir des espaces verts inspirants qu'on a le goût de s'approprier.

Idées ou commentaires individuels

- Offrir des aménagements extérieurs qui ne dissuadent pas les familles de s'installer dans le secteur parce qu'il n'y a pas de cours.
- Une seule personne dit profiter beaucoup de son quartier pour circuler à pied et pour s'approvisionner à proximité de chez elle.
- Aménager le terrain où était le Cirque du Soleil avec des appareils de conditionnement physique pour tous et libres de frais.

Déplacements

- Comment peut-on améliorer le confort et la sécurité des piétons, des cyclistes, des usagers du transport en commun et leur cohabitation avec les véhicules?

| Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table | Idées ou commentaires individuels |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménager plus de voies cyclables. ▪ Sécuriser les aménagements piétonniers. ▪ Mieux entretenir les trottoirs l'hiver pour permettre à tous de se déplacer à pied surtout les personnes âgées. ▪ Éliminer les trottoirs, avoir des rues partagées ▪ Désigner des secteurs où il serait possible de circuler seulement à pied. ▪ Utiliser des équipements de déneigement adaptés à la largeur des rues et des trottoirs. ▪ Avoir des toilettes publiques nombreuses et accessibles, ne pas les barrer. ▪ Conserver des stationnements pour accueillir les visiteurs des autres quartiers de la ville. ▪ Ne pas faire disparaître tous les stationnements. ▪ On ne pourra pas parvenir à avoir zéro auto. ▪ Il faut conserver les stationnements. Une longue discussion s'installe parce que deux propriétaires de commerces (Ashton et Métro) sont à la table et ils disent que sans stationnement, ils ne pourront plus servir leur clientèle. C'est une inquiétude qui semble forte et pas seulement pour eux, mais pour tous les commerçants du quartier d'après leurs dires. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un participant provient de Saint-Sauveur et il a travaillé sur le plan de gestion des déplacements pour les piétons. Il le dépose pour qu'on puisse s'en inspirer pour les aménagements piétonniers dans Saint-Roch. Selon lui, il faut que les deux secteurs se parlent plus pour ce qui a trait aux déplacements. Les constats qu'ils ont faits pour Saint-Sauveur s'appliquent également pour Saint-Roch ou du moins les solutions pourraient être communes. Ce plan sera déposé en janvier ou février. ▪ Limiter la circulation de transit . ▪ Meilleure surveillance pour les horaires de stationnement et pour le respect du 5 m de distance qu'il faut laisser au coin des rues. ▪ Interdire la circulation des gros véhicules sur Saint-Vallier, ces véhicules engendrent trop de bruit. ▪ Un terminus d'autobus plus fonctionnel aiderait à circuler de la haute-ville à la basse-ville. |

Discussion par thèmes : bloc 2 – Cadre bâti et usages

| <u>Cadre bâti</u> | |
|--|-----------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Quelle forme devrait prendre la construction sur les terrains vacants ou à requalifier? Quelles sont vos attentes à l'égard des nouveaux projets immobiliers (architecture, hauteur, etc.)? ➤ À quel endroit devraient se situer les constructions de plus fort gabarit (plus de 6 étages)? ➤ De quelle façon la transition devrait-elle être assurée entre les divers gabarits? ➤ De quelle façon la transition devrait-elle être assurée entre les nouvelles constructions et le bâti ancien? ➤ Quels sont les éléments d'intérêt patrimonial à conserver? | |
| Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table | Idées ou commentaires individuels |
| <p>Quelle forme devrait prendre la construction sur les terrains vacants ou à requalifier? Quelles sont vos attentes à l'égard des nouveaux projets immobiliers (architecture, hauteur, etc.)?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Respecter le cadre bâti avoisinant. ▪ Trouver un équilibre : des bâtiments de 4 étages seraient le plus adéquat. ▪ L'optique de construction encourage les prix élevés des loyers et force les promoteurs à faire des immeubles très hauts. | |

| | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une construction où le stationnement est un demi-sous-sol avec les logements au-dessus. <p>À quel endroit devraient se situer les constructions de plus fort gabarit (plus de 6 étages)?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le zonage actuel est intelligent et logique : les plus forts gabarits sont sur les grandes artères alors que les petites rues, plus étroites, accueillent des immeubles moins hauts. ▪ Entre Charest et la falaise, il faut conserver le même zonage. ▪ Pas assez d'espace dans ce secteur pour faire des complexes d'appartements. <p>De quelle façon la transition devrait-elle être assurée entre les divers gabarits?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire ressortir la couleur du quartier. ▪ Préserver le bâti actuel et le cachet du quartier. ▪ Avoir des insertions modernes, mais qui respectent le gabarit actuel. ▪ Aider les propriétaires à rénover leur maison. ▪ Préserver la bibliothèque pour s'ouvrir sur le monde. <p>De quelle façon la transition devrait-elle être assurée entre les nouvelles constructions et le bâti ancien? Quels sont les éléments d'intérêt patrimonial à conserver?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rendre le quartier plus intéressant en ayant un bâti différent des boîtes carrées. ▪ Ne pas laisser les bâtiments s'écrouler comme c'est le cas actuellement. ▪ Avoir plus de résidentiels. | |
|---|--|

Usages

- De façon générale, certaines fonctions sont-elles trop peu présentes et devraient être renforcées?
- À l'inverse, certains usages sont-ils inadéquats ou trop présents?
- La répartition des fonctions ludiques (restaurants et débits d'alcool) devrait-elle être renforcée?
- L'habitation : L'offre résidentielle répond-elle aux besoins de toutes les catégories de locataires ou propriétaires (tenure, valeur, taille)?

| | |
|--|--|
| <p>Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de diversité dans les commerces. ▪ Il manque de logements pour les familles et pour les personnes âgées. ▪ Avoir des maisons en rangée aiderait à attirer les familles. ▪ Un centre communautaire où les gens peuvent se rassembler est manquant. Le groupe a eu | <p>Idées ou commentaires individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il y a beaucoup de bars et de restaurants pour les gens plus âgés, entre 40 et 60 ans, mais pas grand-chose pour les jeunes. |
|--|--|

| | |
|--|--|
| <p>une longue discussion sur ce sujet parce que le représentant du YMCA était à cette table et les gens voulaient en savoir plus sur ce qui est proposé. Tous s'entendent pour dire que si le YMCA s'installe dans le quartier, ce sera vraiment une bonne chose pour amener des gens dans le secteur et créer une vie en dehors des heures de bureau. Il faut que la vie en soirée soit plus dynamique. Le quartier est désert le soir. Cet état de fait perpétue la perception que Saint-Roch est un quartier non sécuritaire.</p> | |
|--|--|

Table animée par Caroline Houde
Prise de notes par Marie-Christine Pota

| Liste des présences | Habite dans le quartier | Organisme ou entreprise du quartier | Habite dans un autre quartier |
|---------------------|-------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|
| Robert Latour | oui | | |
| Denis Fortin | oui | | |
| Josianne Sévigny | non | Yusu Sushi Saint-Roch | |
| Chantal Daoust | oui | | |
| Steves Desponts | oui | EnGrEnAgE | |
| Brunon Verge | non | TERGOS Architecte | Vieux-Limoilou |
| Marie-Hélène Boutin | oui | Conseil de quartier de Saint-Roch | |
| Michael Parrish | non | Atelier de menuiserie | Saint-Sauveur |

Discussion par thèmes : bloc 1 - Qualité du milieu urbain et déplacements

| <u>Qualité du milieu urbain</u> | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Quelles sont les priorités d'intervention sur l'espace urbain pour faire du quartier Saint-Roch un milieu de vie plus agréable? Exemples : aménagements urbains, verdissement, lieux publics, événements, etc. ➤ Quelle intervention jugez-vous prioritaire pour contribuer à la mise en valeur du quartier? | |
| Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table | Idées ou commentaires individuels |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plusieurs participants ont mentionné l'importance de conserver la mixité sociale, l'ajout de parcs de proximité, des stationnements. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un milieu de vie agréable est synonyme d'interaction humaine. ▪ Importance de susciter des occasions de se « connaître ». ▪ Ajout d'habitations locatives. ▪ Ajout d'un stationnement souterrain vers la Fabrique. ▪ Ajout de trottoirs plus grand pour faciliter le déplacement des familles. ▪ Importance de mieux déneiger les trottoirs. ▪ Ajout de pistes cyclables et de parcs linéaires. ▪ Quartier Saint-Roch « piétonnier » - voitures à l'extérieur du quartier. ▪ Voies réservées mieux définies pour les autobus. ▪ Entente avec Communauto pour avoir une voiture à disposition des résidents d'un immeuble. ▪ Création d'axes verts pour relier des artères (ex. : rue Caron, du Parvis, Père-Marquette). ▪ Enfouissement des fils électriques. ▪ Plantation d'arbres à la place de cases de stationnement. ▪ Rue Saint-Joseph=rue piétonne. ▪ Ajout de panneaux solaires, de parcomètres réverbères solaires. ▪ Jumeler les fêtes commerciales aux fêtes communautaires pour attirer des familles. |

| | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Marché public à fréquence régulière (1 fois/semaine) au parvis de l'église. ▪ Ajout d'une patinoire sous les bretelles d'autoroute. ▪ Espace réfrigéré (parc Saint-Roch). ▪ Pour deux participants : Projet d'aménagement de toits verts sur des immeubles de 3-4 étages pour contribuer à la lutte contre les ilots de chaleur. ▪ Pour deux participants, avoir un espace/salle pour accueillir les citoyens lors de spectacles, de grands événements . |
|--|--|

| | |
|--|---|
| <p><u>Déplacements</u></p> <p>➤ Comment peut-on améliorer le confort et la sécurité des piétons, des cyclistes, des usagers du transport en commun et leur cohabitation avec les véhicules?</p> | |
| <p>Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table</p> | <p>Idées ou commentaires individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un système de location de vélos (modèle de BIXI à Montréal). ▪ Ajout de parcs de stationnement à vélos ou stationnement souterrain pour vélos. ▪ Abribus chauffé dans Saint-Roch. ▪ Gratuité du transport en commun (modèle d'Aubagne en France). ▪ Enlever la mention « zone dangereuse » (rue de la Reine). ▪ Meilleure concentration des stationnements pour obtenir un quartier où les citoyens marchent. ▪ Navettes pour faciliter les déplacements. ▪ Meilleur aménagement du stationnement derrière la Fabrique. ▪ Ajout d'un stationnement commercial souterrain (point récurrent). ▪ Éclairage plus lumineux pour améliorer le sentiment de sécurité. |

Discussion par thèmes : bloc 2 – Cadre bâti et usages

| |
|---|
| <p><u>Cadre bâti</u></p> <p>➤ Quelle forme devrait prendre la construction sur les terrains vacants ou à requalifier? Quelles sont vos attentes à l'égard des nouveaux projets immobiliers (architecture, hauteur, etc.)?</p> <p>➤ À quel endroit devraient se situer les constructions de plus fort gabarit (plus de 6 étages)?</p> <p>➤ De quelle façon la transition devrait-elle être assurée entre les divers gabarits?</p> <p>➤ De quelle façon la transition devrait-elle être assurée entre les nouvelles constructions et le bâti ancien?</p> <p>➤ Quels sont les éléments d'intérêt patrimonial à conserver?</p> |
|---|

| Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table | Idées ou commentaires individuels |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lors de la table ronde, une discussion a été amorcée entre les participants au sujet de la densification. La moitié des participants sont pour des bâtiments d'une hauteur de 3-4 étages, alors que d'autres pensent que des bâtiments de 6-8 étages seraient l'idéal. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Repenser la hauteur des bâtiments : 3-4 étages pour les secteurs résidentiels. ▪ Surveillance de chantiers. ▪ Améliorer la finition et la durabilité des bâtiments (ex. : problème d'insonorisation, etc.). ▪ Améliorer les bâtiments patrimoniaux. ▪ Envisager la destruction de bâtiments désuets plutôt que de rénover. ▪ Maximum de 5 étages sur le terrain de la Fabrique. ▪ Interdire la construction proche des trottoirs. ▪ Manque d'ouverture au changement de certains propriétaires qui louent. ▪ Cour intérieure. ▪ Rue Sainte-Hélène=entrée de Saint-Roch. ▪ Ajout de cours intérieures. |

Usages

- De façon générale, certaines fonctions sont-elles trop peu présentes et devraient être renforcées?
- À l'inverse, certains usages sont-ils inadéquats ou trop présents?
- La répartition des fonctions ludiques (restaurants et débits d'alcool) devrait-elle être renforcée?
- L'habitation : L'offre résidentielle répond-elle aux besoins de toutes les catégories de locataires ou propriétaires (tenure, valeur, taille)?

| Idées ou commentaires partagés par la majorité des participants de la table | Idées ou commentaires individuels |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plusieurs participants souhaitent qu'un cinéma soit ajouté. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Beaucoup de locaux sont utilisés par des organismes communautaires. Importance de maintenir leur accessibilité. ▪ Il n'est pas nécessaire d'ajouter des logements sociaux. ▪ Plus d'équipements de loisir. ▪ Plus de commerces de proximité. ▪ Trop de restaurants/bars qui nuisent à la vie de quartier. ▪ Présence d'une quincaillerie. ▪ Construction plus grande (condos/maisons) pour attirer les familles. |